

AutoDépannage Feve - Problème avec l'entretien professionnel



Problème

Je n'ai que la version « compte rendu d'entretien brouillon », je n'arrive pas à éditer le « compte rendu d'entretien définitif »



Solution

Afin d'éditer le compte rendu d'entretien définitif, il faut avoir indiqué une date d'entretien, une date de transmission et que l'agent ait bien complété et validé définitivement son commentaire dans l'outil. C'est cette dernière action qui permettra d'accéder au bouton « compte rendu d'entretien définitif » et de l'enregistrer en PDF pour impression et signature. Des vidéos sont à disposition sur l'intranet pour savoir comment rédiger et enregistrer son commentaire :

<https://intraperso.univ-nantes.fr/espace-rh/personnels-administratifs-et-techniques/fiches-de-postes-et-entretiens-professionnels/aide-a-lutilisation-de-feve-pour-les-personnels-videos-tuto>



Contacts

En cas de non résolution de votre problème, vous pouvez ouvrir un ticket auprès du Centre d'Assistance Numérique (CANuM)

[Formulaire d'incident Feve](#)

[Retour à la FAQ](#)

From:

<https://wiki.univ-nantes.fr/> - **Wiki**

Permanent link:

https://wiki.univ-nantes.fr/doku.php?id=personnels:sig:feve_entretien_professionnel_4&rev=1648460031

Last update: **2022/03/28 11:33**

